



Quai du Commerce, 48 - 1000 Bruxelles - 02.250.38.57

Statistiques sur l'emploi dans le Non-Marchand francophone

Premier aperçu rapide

Novembre 2009

Introduction :

L'objectif de cet aperçu, sous forme de cahier, est de mettre à disposition des partenaires sociaux du Non-Marchand francophone, une série d'informations concernant l'emploi dans les différents secteurs relevant des Fonds de l'APEF.

Ce premier aperçu, rapide, composé d'une douzaine de tableaux, sera suivi d'une seconde livraison plus complète d'ici la fin de l'année.

Deux remarques :

A propos des entreprises de travail adapté (ETA) : les données fournies par l'ONSS concernent tous les travailleurs, et donc les travailleurs handicapés qui sont par ailleurs majoritaires dans ces entreprises. Il faut néanmoins rappeler qu'ils ne cotisent pas pour les fonds « groupes à risque ».

A propos de l'évolution du secteur ASSS (secteur de l'aide sociale et des soins de santé) : Suite à des redécoupages institutionnels, ce secteur a subi d'importantes transformations (entraînant une diminution importantes du nombre d'employeurs et du volume de l'emploi). Ces transformations sont dues à la réorganisation des CP du Non-Marchand. L'ancienne CP 305 a été recomposée en trois CP : 330, 331 et 332. Le secteur ASSS (anciennement ESS) correspondait à l'époque à un secteur de la SCP 305.02. Une bonne partie des services relevant de cette SCP ont migré vers la CP 332 (secteur francophone et germanophone), tandis qu'une autre partie s'est retrouvée dans la CP 330 (fédérale) et ne relève donc plus de l'indice 222 (secteur ASSS). Ce qui explique les diminutions importantes observées dans ce secteur.

Cet aperçu est une production de l'APEF dans le cadre du CReNoM (Centre de Ressources du Non-Marchand) : www.crenom.org

Réalisé par Paul Lodewick (vous pouvez me joindre au 02/227.59.87 ou paul.lodewick@apefasbl.org)

Table des matières :

	Page
Répartition des employeurs par indice : comparaison 2006 et 2008	4
Répartition des employeurs par indice et par taille au 31 dec 2008	5
Répartition des employeurs par statut juridique au 31 dec 2008	6
Répartition des travailleurs par indice : comparaison 2006 et 2008	7
Répartition du volume ETP par indice : comparaison 2006 et 2008	8
Répartition hommes/femmes par indice au 31 dec 2008	9
Répartition des employés par indice : comparaison 2006 et 2008	10
Répartition des ouvriers par indice : comparaison 2006 et 2008	11
Répartition des travailleurs par tranche d'âge : comparaison 2006 et 2008	12
Répartition des travailleurs par temps de travail et par indice au 31 dec 2008	13
Répartition des travailleurs par indice et par taille de l'employeur au 31 dec 2008	14
Répartition des rémunérations par indice et par ETP pour 2008	15

A quoi correspondent les « indices » ?

- ISAJH (indice 162) : institutions et services d'aide aux jeunes et aux handicapés. On y retrouve aussi l'aide aux adultes en difficulté. Correspond à la SCP 319.02.
- ETA BXL (indice 173) : les entreprises de travail adapté à Bruxelles. Correspond à la SCP 327.02.
- MAE (indice 022) : les milieux d'accueil de l'enfance qui relèvent de la CP 332.
- ASSS (indice 222) : secteur de l'aide sociale et des soins de santé, que l'on appelle aussi le secteur ambulatoire. Relève de la CP 332.
- ETA WAL (indice 273) : les entreprises de travail adapté en Wallonie. Correspond à la SCP 327.03.
- SCS (indice 362) : secteur socio-culturel et sportif. Correspond aux SCP 329.02 et 329.03.
- AF (indice 611) : secteur des aides familiales qui correspond à la SCP 318.01.

Répartition des employeurs par indice : comparaison 2006 et 2008

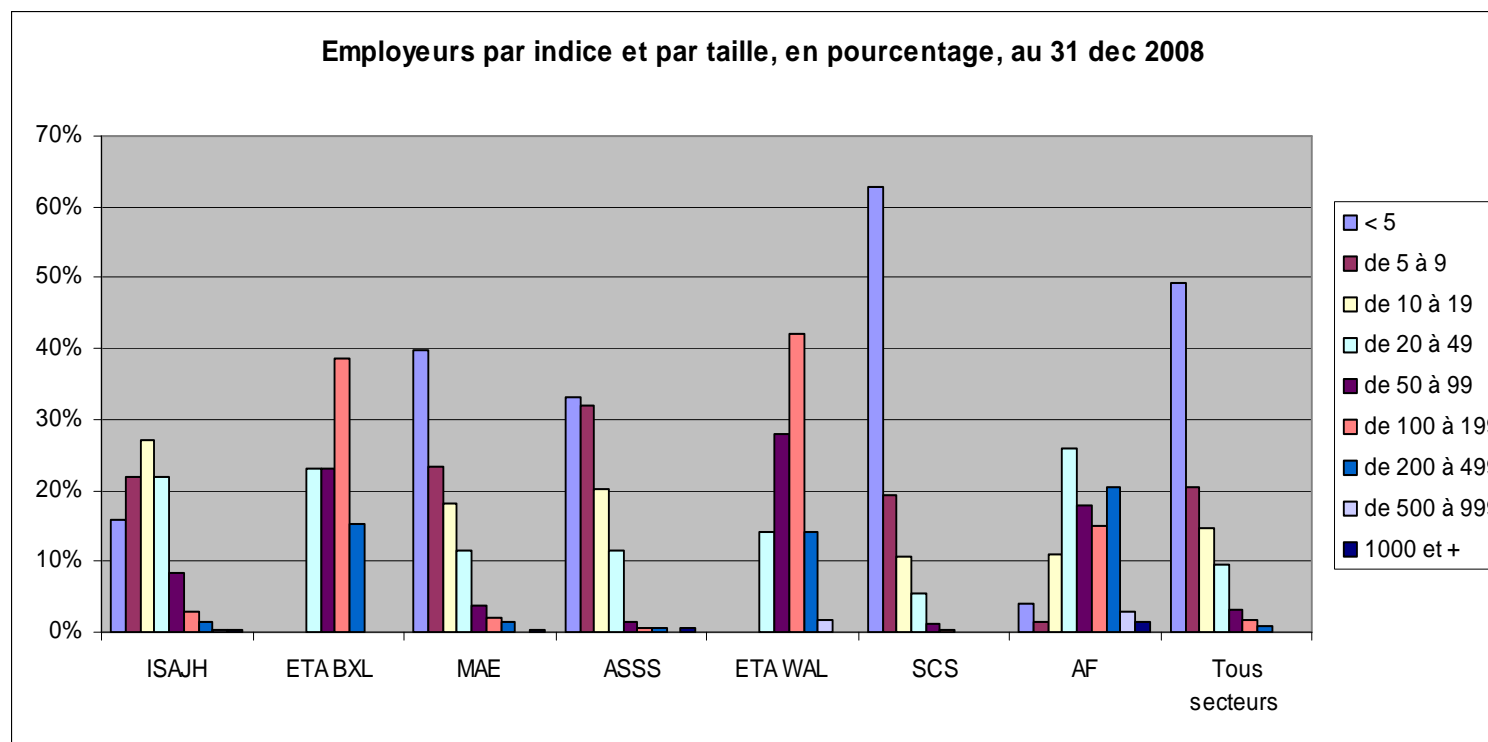
	31 dec 2006	31 dec 2008	Progression
ISAJH	705	739	4,82%
ETA BXL	13	13	0,00%
MAE	309	370	19,74%
ASSS	544	404	-25,74%
ETA WAL	58	57	-1,72%
SCS	2.961	3.089	4,32%
AF	81	73	-9,88%
Tous secteurs	4.671	4.745	1,58%

Données ONSS + calculs APEF

Commentaire : Notons la forte progression du nombre d'employeurs en MAE. ISAJH et SCS enregistrent également un accroissement. Les ETA sont en *statu quo*. AF est en recul. Pour ASSS, voir introduction.

Attention : une augmentation ou une diminution ne signifient pas uniquement l'apparition ou la disparition d'employeurs. Cela peut être aussi la conséquence de reclassement entre CP. C'est l'hypothèse qui peut être tenue pour le secteur des AF.

Répartition des employeurs par indice et par taille au 31 dec 2008



	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
< 5	117	0	147	134	0	1.941	3	2.342
de 5 à 9	162	0	86	129	0	592	1	970
de 10 à 19	201	0	67	82	0	333	8	691
de 20 à 49	162	3	43	47	8	170	19	452
de 50 à 99	61	3	14	6	16	39	13	152
de 100 à 199	22	5	7	2	24	10	11	81
de 200 à 499	10	2	5	2	8	4	15	46
de 500 à 999	2	0		0	1	0	2	5
1000 et +	2	0	1	2	0	0	1	6
Total	739	13	370	404	57	3.089	73	4.745

Données ONSS
+ calculs APEF

Commentaire : MAE, SCS et ASSS sont trois secteurs assez identiques : forte majorité de très petites organisations et (quasi) absence d'organisations de grande taille. Les organisations de plus grande taille, au contraire, caractérisent les ETA. Les organisations de plus de 20 travailleurs représentent 35% de l'ensemble des employeurs ISAJH. Près de 60% des organisations AF ont plus de 50 travailleurs.

Répartition des employeurs par statut juridique au 31 dec 2008

Statut juridique	Nbre	Pourcentage
ADF	27	0,57%
AISBL	12	0,25%
ASBL	4.421	93,17%
ASS INT	22	0,46%
EUP	4	0,08%
FDP PJ	1	0,02%
FOND	2	0,04%
FONDPRIV	1	0,02%
FUP	6	0,13%
GEIE	1	0,02%
GIE	2	0,04%
SA	7	0,15%
SC	2	0,04%
SCIV SPRL	9	0,19%
SCRL FS	7	0,15%
SPRL	30	0,63%
SYNDIC	2	0,04%
Sans	189	3,98%
Total	4.745	100,00%

Données ONSS + calculs APEF

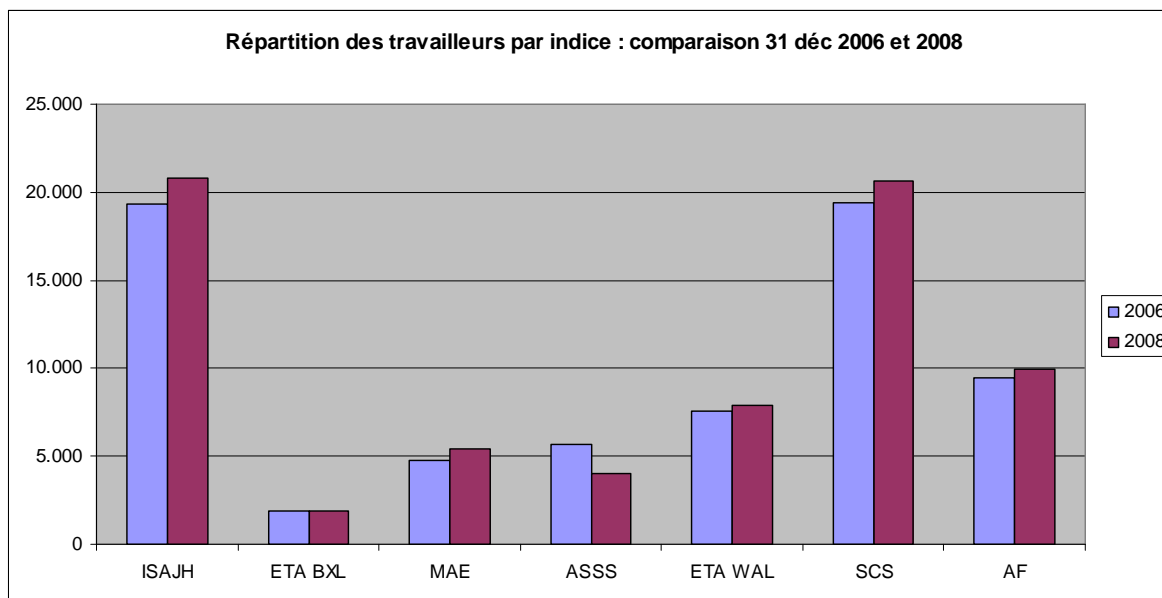
Légende :

ADF : Association De Fait
 AISBL : Association Internationale Sans But Lucratif
 ASBL : Association Sans But Lucratif
 ASS INT : ASSociation INTernationale
 EUP : Etablissement d'Utilité Publique
 FDP PJ : Autre Forme de Droit Privé avec Personnalité Juridique
 FOND : FONdation
 FONDPRIV : FONdation PRIVée
 FUP : Fondation d'Utilité Publique
 GEIE : Groupement Européen d'Intérêt Economique avec un siège société en Belgique
 GIE : Groupement d'Intérêt Economique avec un siège en Belgique
 SA : Société Anonyme
 SC : Société Coopérative
 SCIV SPRL : Société CIVile sous forme de SC à Responsabilité Limitée
 SCRL FS : Société Coopérative à Responsabilité Limitée à Finalité Sociale
 SPRL : Société Privée à Responsabilité Limitée
 SYNDIC : SYNDICat

Commentaire : Sans surprise, ce tableau nous apprend que 93% des employeurs sont des asbl. Par contre, il met en évidence la diversité des statuts juridiques existants dans les différents secteurs. Un peu plus de 1% des employeurs ont un statut juridique privé commercial (SA, SPRL...). A cela il faut ajouter les 4% d'employeurs sans personnalité juridique (sans doute des indépendants).

Répartition des travailleurs par indice : comparaison 2006 et 2008

	31 dec 2006	31 dec 2008	Progression
ISAJH	19.321	20.847	7,90%
ETA BXL	1.893	1.904	0,58%
MAE	4.799	5.456	13,69%
ASSS	5.642	4.000	-29,10%
ETA WAL	7.569	7.914	4,56%
SCS	19.417	20.619	6,19%
AF	9.446	9.946	5,29%
Tous secteurs	68.137	70.686	3,74%

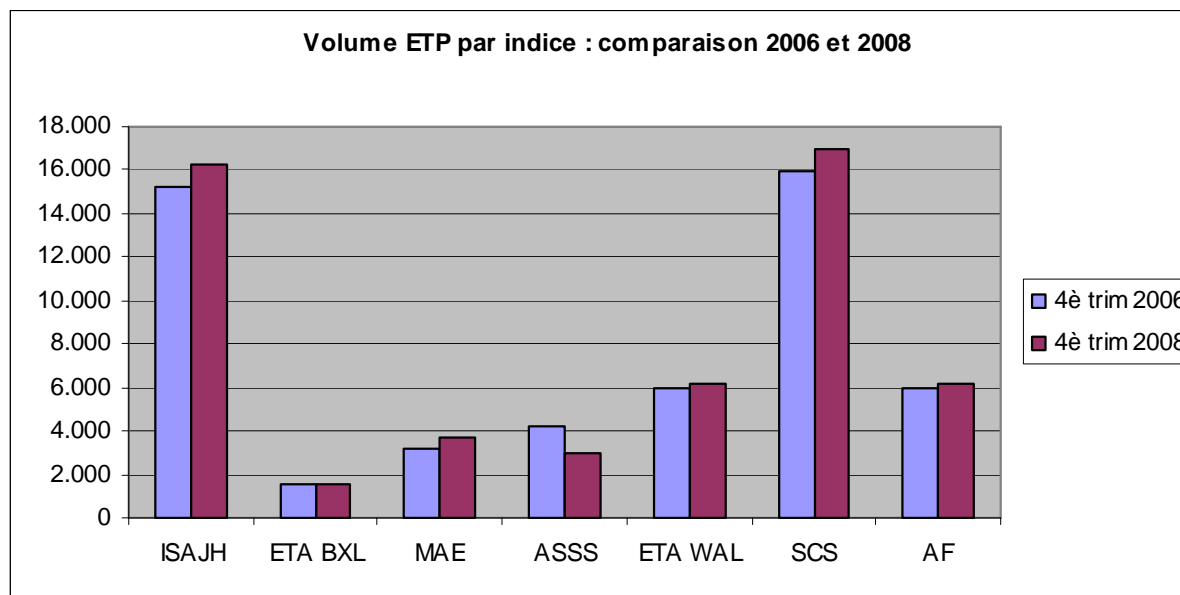


Données ONSS + calculs APEF

Commentaire : Sur deux ans l'emploi augmente dans pratiquement tous les secteurs, excepté pour les ETA bruxelloises où il est stable. Pour rappel, la situation de ASSS est particulière (voir introduction).

Répartition du volume ETP par indice : comparaison 2006 et 2008

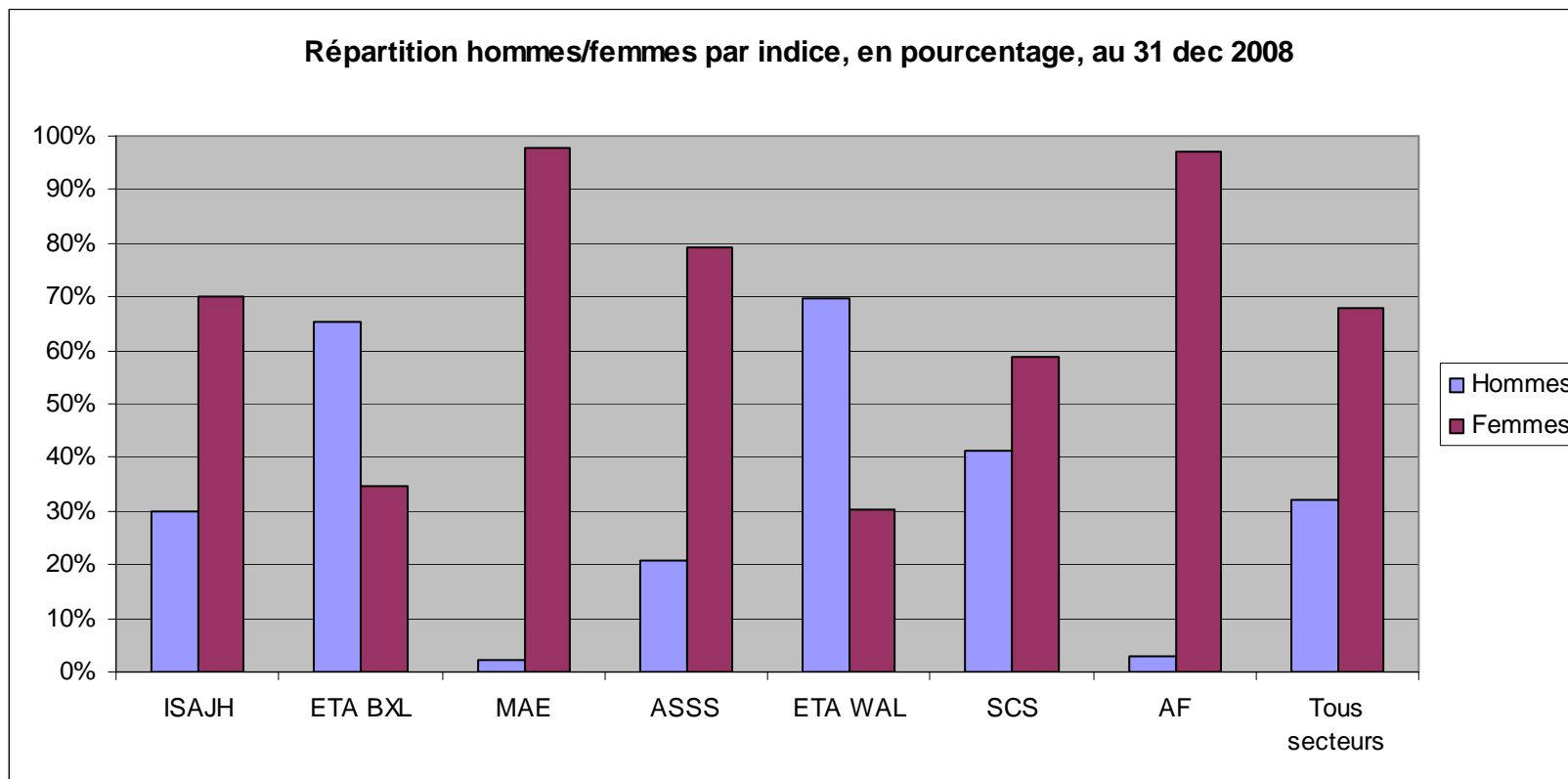
	4è trim 2006	4è trim 2008	Progression
ISAJH	15.208	16.271	6,99%
ETA BXL	1.557	1.520	-2,37%
MAE	3.175	3.668	15,52%
ASSS	4.236	2.940	-30,60%
ETA WAL	5.976	6.133	2,63%
SCS	15.988	16.979	6,20%
AF	5.928	6.201	4,59%
Tous secteurs	52.068	53.711	3,16%



Données ONSS + calculs APEF

Commentaire : les volumes ETP sont partout en progression, sauf pour les ETA bruxelloise qui marquent un recul (ASSS est un cas particulier, voir intro).

Répartition hommes/femmes par indice au 31 dec 2008

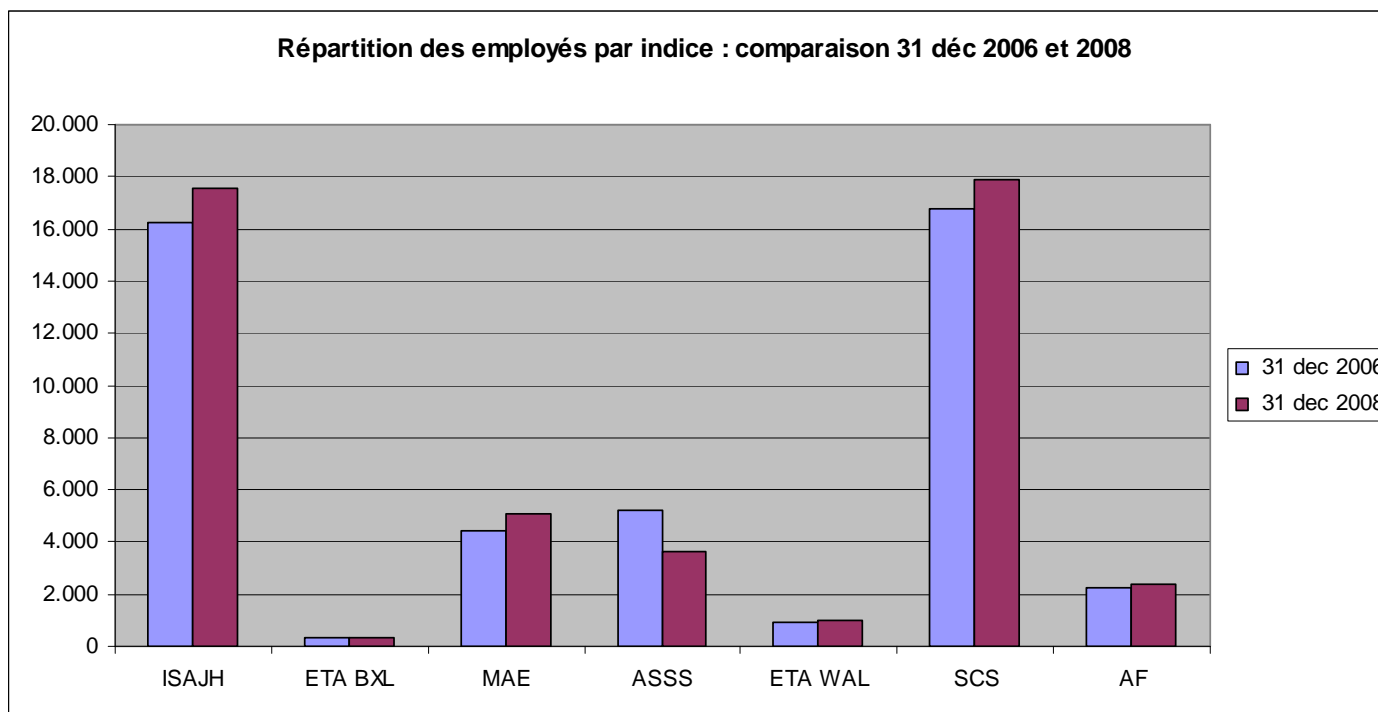


	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
Hommes	6.263	1.241	129	834	5.505	8.506	283	22.761
Femmes	14.584	663	5.327	3.166	2.409	12.113	9.663	47.925

Données ONSS
+ calculs APEF

Commentaire : Sans surprise, les femmes sont, au total, majoritaires. Par contre, la distribution varie fortement d'un secteur à l'autre. Dans les ETA, ce sont les hommes qui dominent, à l'opposé, ils sont moins de 3% dans MAE et AF.

Répartition des employés par indice : comparaison 2006 et 2008

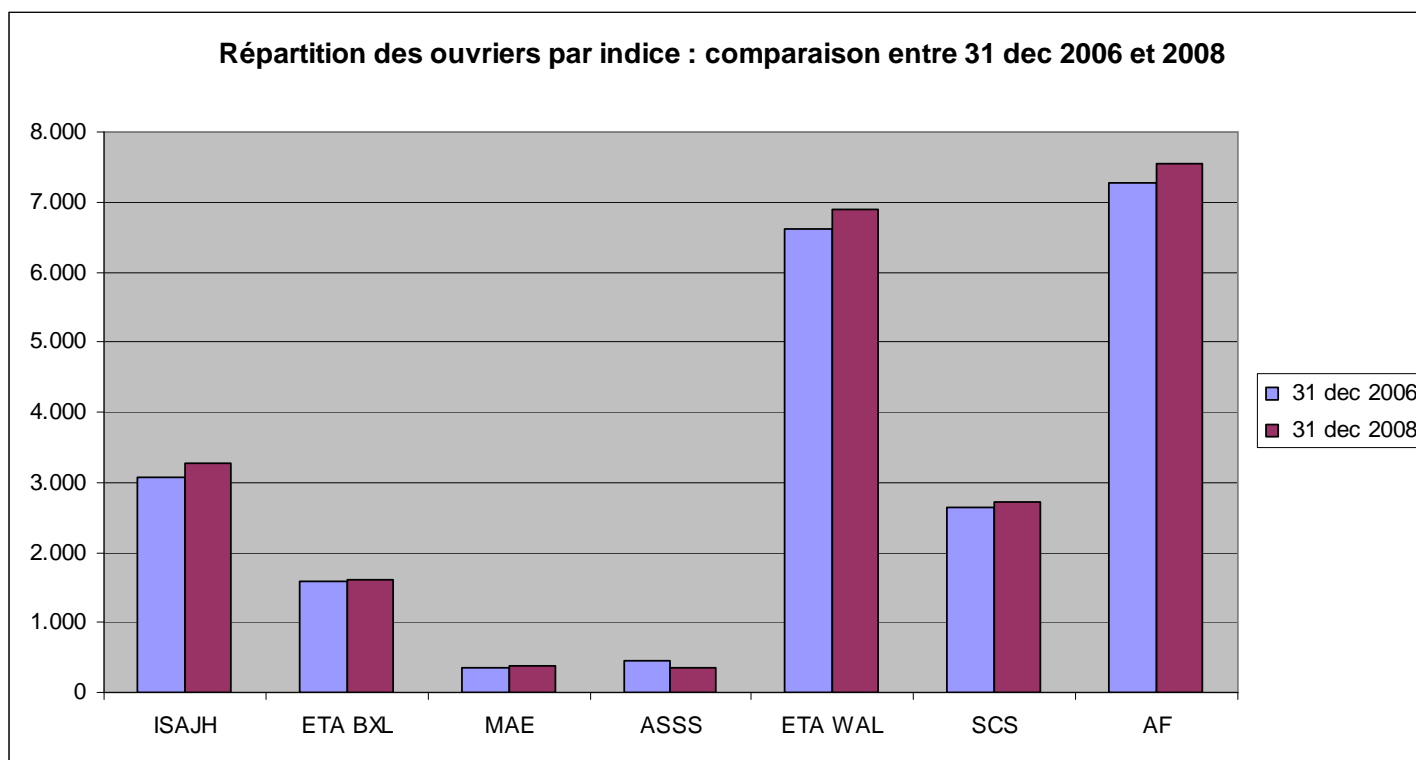


	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
31 dec 2006	16.264	308	4.445	5.191	945	16.779	2.217	46.149
31 dec 2008	17.575	305	5.071	3.638	1.009	17.903	2.391	47.892
Progression	8,06%	-0,97%	14,08%	-29,92%	6,77%	6,70%	7,85%	3,78%

Données ONSS + calculs APEF

Commentaire : Le nombre d'employés est partout en progression, sauf pour le secteur des ETA bruxelloises (pour le secteur ASSS, voir introduction).

Répartition des ouvriers par indice : comparaison 2006 et 2008



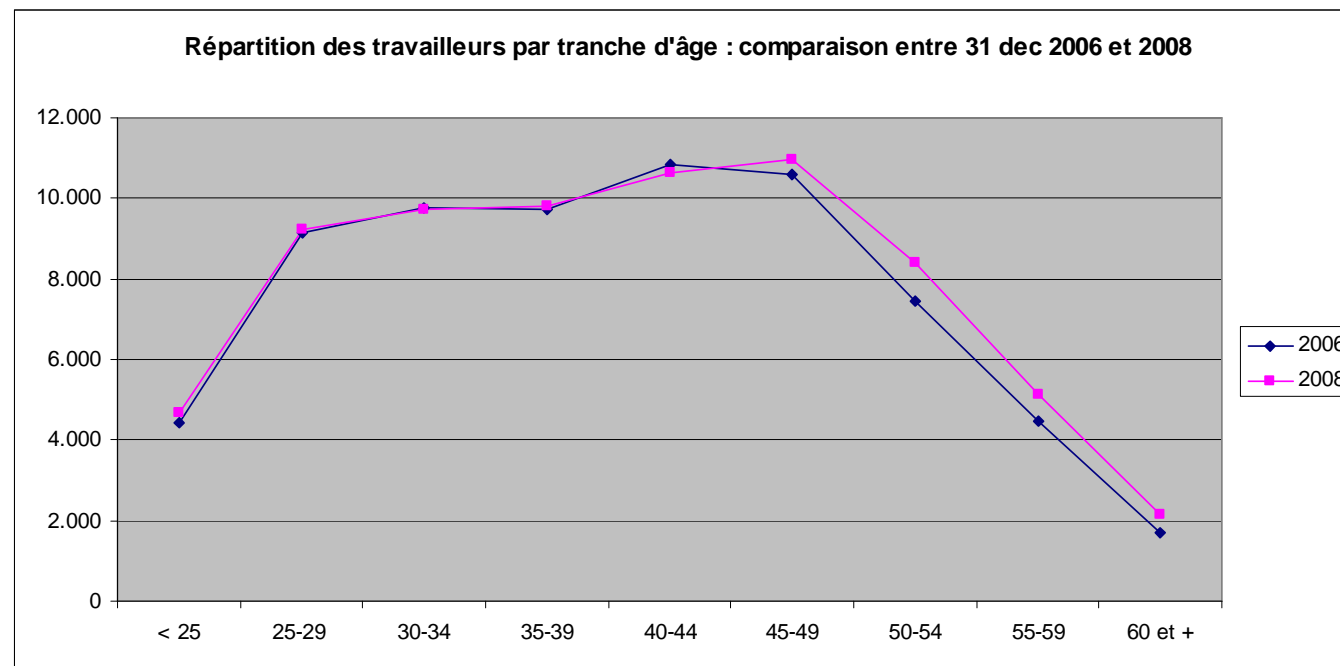
	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
31 dec 2006	3.057	1.585	354	451	6.624	2.638	7.279	21.988
31 dec 2008	3.272	1.599	385	362	6.905	2.716	7.555	22.794
Progression	7,03%	0,88%	8,76%	-19,73%	4,24%	2,96%	3,79%	3,67%

Données ONSS + calculs APEF

Commentaire : Le nombre d'ouvriers est partout en progression (pour le secteur ASSS, voir introduction). Notons cependant que la progression est moins importante que celle des employés.

Répartition des travailleurs par tranche d'âge : comparaison 2006 et 2008

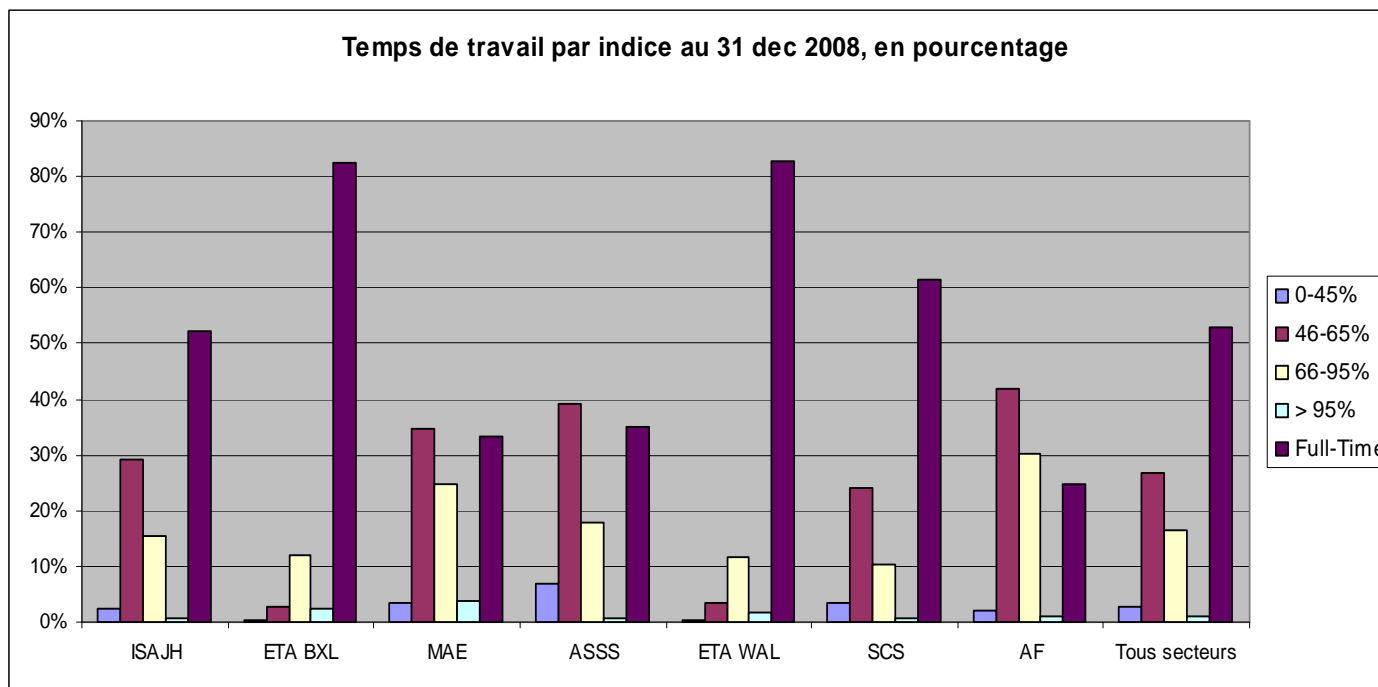
	2006	2008
< 25	4.427	4.656
25-29	9.133	9.221
30-34	9.786	9.711
35-39	9.728	9.802
40-44	10.856	10.615
45-49	10.574	10.981
50-54	7.460	8.384
55-59	4.486	5.151
60 et +	1.687	2.165
Total	68.137	70.686



Données ONSS + calculs APEF

Commentaire : on observant les deux courbes – 2006 et 2008 – on peut constater que les travailleurs de plus de 45 ans sont plus nombreux en 2008 (+ 2.474 individus par rapport à 2006).

Répartition des travailleurs par temps de travail et par indice au 31 déc 2008

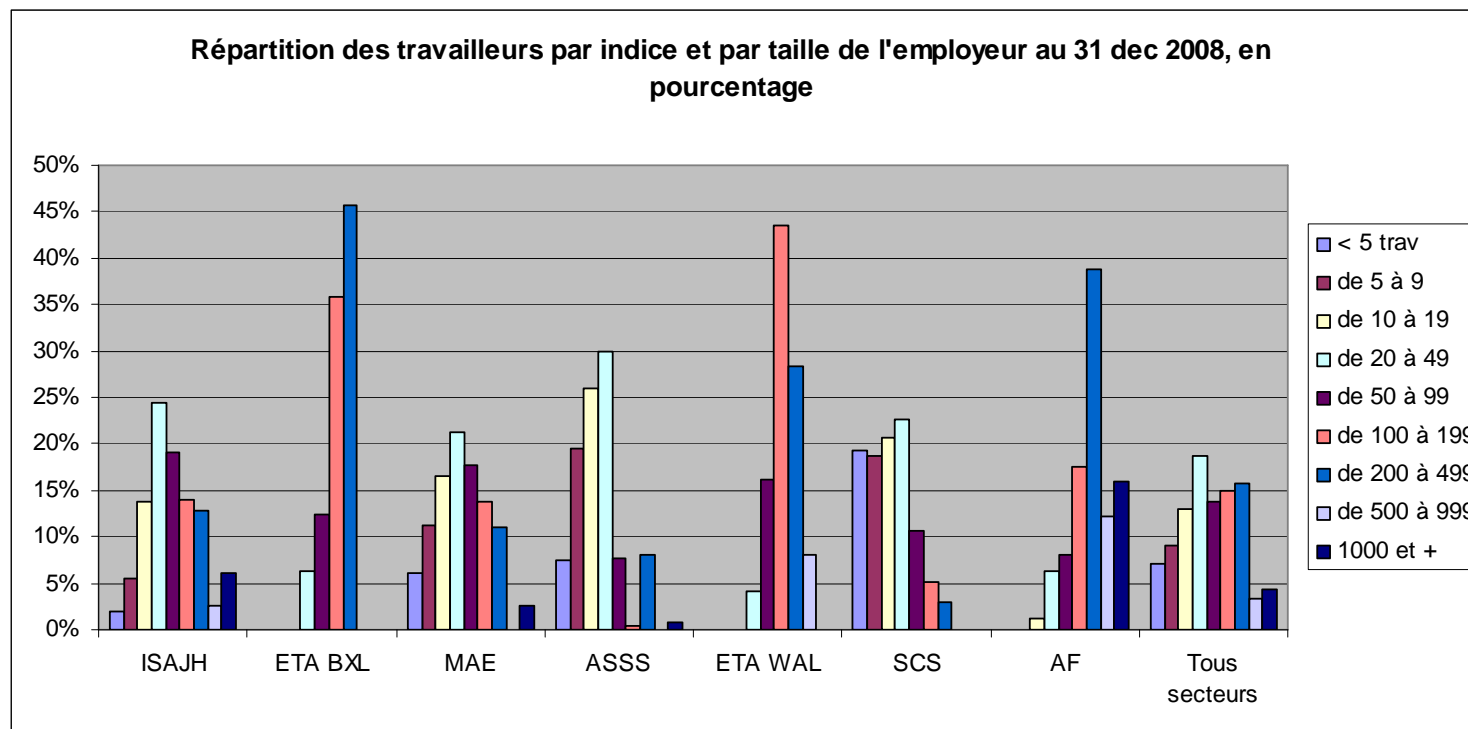


	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
0-45%	507	6	195	269	29	696	197	1.899
46-65%	6.060	54	1.889	1.573	269	4.939	4.177	18.961
66-95%	3.245	230	1.347	721	919	2.154	2.995	11.611
> 95%	124	47	212	31	136	119	113	782
Full-Time	10.911	1.567	1.813	1.406	6.561	12.711	2.464	37.433
Total	20.847	1.904	5.456	4.000	7.914	20.619	9.946	70.686

Données ONSS + calculs APEF

Commentaire : Les individus travaillant à temps plein représentent 53% de l'ensemble, avec de fortes disparités d'un secteur à l'autre. Ils sont 25% dans AF; 33% et 35% dans MAE et ASSS; 52% et 62% dans ISAJH et SCS ; près de 83% pour les ETA.

Répartition des travailleurs par indice et par taille de l'employeur au 31 dec 2008



	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
< 5 trav	407	0	330	299	0	3.986	5	5.027
de 5 à 9	1.161	0	614	783	0	3.841	6	6.405
de 10 à 19	2.860	0	901	1.042	0	4.255	110	9.168
de 20 à 49	5.075	120	1.156	1.195	321	4.661	632	13.160
de 50 à 99	3.966	235	963	311	1.272	2.202	799	9.748
de 100 à 199	2.912	681	756	14	3.444	1.051	1.738	10.596
de 200 à 499	2.652	868	598	324	2.242	623	3.854	11.161
de 500 à 999	550	0	0	0	635	0	1.208	2.393
1000 et +	1.264	0	138	32	0	0	1.594	3.028
Total	20.847	1.904	5.456	4.000	7.914	20.619	9.946	70.686

Données ONSS
+ calculs APEF

Commentaire : Ce tableau est à comparer à celui de page 5. Des données peuvent sembler aberrantes (par ex : les 32 travailleurs ASSS appartenant à une organisation de plus de 1000 salariés). En fait, certains employeurs disposent de plusieurs indices ONSS, car déployant plusieurs secteurs d'activités.

Répartition des rémunérations par indice et par volume ETP pour 2008

	Total rémunérations 2008	ETP 4è trim 2008	Rémun/ETP
ISAJH	525.260.176,59	16.270,51	32.282,96
ETA BXL	30.852.475,09	1.520,16	20.295,54
MAE	77.643.114,75	3.667,73	21.169,26
ASSS	127.461.486,47	2.939,93	43.355,28
ETA WAL	121.076.576,45	6.132,63	19.743,01
SCS	511.278.123,38	16.979,20	30.112,03
AF	149.812.147,20	6.200,59	24.160,95
Tous secteurs	1.543.384.099,93	53.710,75	28.735,11

Données ONSS + calculs APEF

Commentaire : Les rémunérations de l'année 2008 (il s'agit des salaires bruts) ont été divisées par le volume ETP pour le 4ème trimestre de la même année. De grandes disparités peuvent être observées entre les secteurs. Les secteurs où les rémunérations sont les plus basses sont aussi ceux où la féminisation est très forte et/ou les contrats ouvriers, majoritaires.